HÔPITAL NUMÉRIQUE

Programme Hôpital numérique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

Boite à outils pour l'atteinte des pré-requis

Mode d'emploi de l'outil d'auto-diagnostic et plan d'actions associé

Octobre 2012

Direction générale de l'offre de soins

1. PRESENTATION DE L'OUTIL D'AUTODIAGNOSTIC ET DU PLAN D'ACTIONS ASSOCIE

La DGOS accompagne les établissements de santé dans l'atteinte des pré-requis du programme Hôpital numérique en mettant à leur disposition **un outil d'autodiagnostic comprenant la définition d'un plan d'actions**, permettant aux établissements de se positionner par rapport aux pré-requis du programme et d'identifier la démarche à mener, avec les jalons, pour atteindre les indicateurs des pré-requis.

L'outil d'autodiagnostic constitue un **outil simple** proposé par la DGOS aux établissements pour leur permettre :

- De procéder à **un diagnostic de leur situation** au regard des 3 pré-requis du programme Hôpital numérique ;
- D'obtenir une illustration du **taux d'atteinte des pré-requis en terme d'avancement projet** ;
- De définir sur cette base **les grandes lignes d'un plan d'actions, aide méthodologique simple,** ayant vocation à aider les établissements de santé à s'organiser pour atteindre le ou les pré-requis non ou partiellement couverts par leur structure à date. Ce plan d'actions est illustré de quelques **documents-type, fiches pratiques, éléments méthodologiques et bibliographiques** susceptibles de l'aider à mener à bien les actions qui y sont décrites.

Cet outil s'adresse prioritairement aux DSIO et / ou aux Directeurs d'établissements de santé **désireux d'inscrire rapidement leur structure dans une trajectoire** d'atteinte du palier de maturité minimum (socle) du programme Hôpital numérique. Il concerne **tous les types de structures**, quelle que soit leur taille et les moyens (humains et financiers) qu'elles consacrent à leur système d'information.

Une fois renseigné, **l'outil n'a pas vocation à être retourné à la DGOS**. Il constitue simplement **un support méthodologique** dont l'usage est laissé à la discrétion des établissements de santé.

Cependant, sachant que l'atteinte des pré-requis susvisés peut être contractualisée avec l'ARS dans le cadre des CPOM, **il est fortement conseillé de procéder dès que possible à cet autodiagnostic** et de définir le cas échéant le plan d'actions nécessaire à l'atteinte du ou des pré-requis non couverts.

L'utilisation **de l'outil d'autodiagnostic ne se substitue pas au remplissage** de l'outil de connaissance, d'analyse et d'observation des systèmes d'informations hospitaliers **oSIS** (Observatoire des Systèmes d'Information de Santé), dans lequel les établissements de santé vont, entre autres informations, renseigner les valeurs des indicateurs du programme Hôpital numérique.

Cet outil **se veut complémentaire d'oSIS**, dans la mesure où, à partir des données de diagnostic, il présente à l'établissement son niveau de maturité sur chacun des 3 pré-requis et lui propose sur cette base un plan d'actions simple pour s'inscrire dans une trajectoire d'atteinte rapide de ces pré-requis.

2. MODE D'EMPLOI DETAILLE DE L'OUTIL

L'outil d'autodiagnostic mis à disposition des établissements de santé se présente sous la forme **d'un tableur Excel composé de 7 onglets** :

- Un onglet d'**introduction** présentant le socle commun du programme Hôpital numérique et l'outil d'auto diagnostic et plan d'actions associé ;
- Un deuxième onglet **décrivant le mode d'activation des macros** nécessaire au bon fonctionnement de l'outil ;
- Trois onglets **dédiés au diagnostic proprement dit** (deux onglets de cartographie et un questionnaire) ;
- Un sixième onglet **présentant les résultats du diagnostic,** sur la base des informations renseignées dans les premiers onglets ;
- Un septième onglet présentant, **sous forme de plan d'actions**, **les travaux restant à mener par l'établissement de santé** pour atteindre les pré-requis du programme Hôpital numérique.

La **cinématique d'ensemble** pour l'utilisation / le renseignement de l'outil d'accompagnement est la suivante :

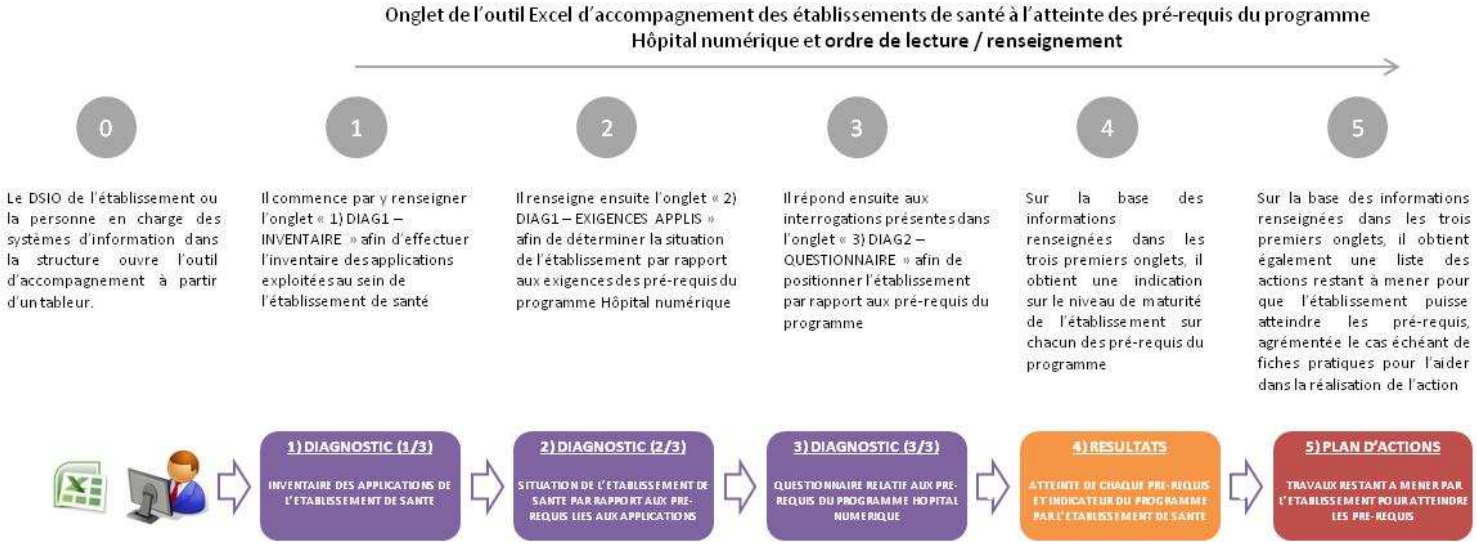
Onglet de l'outil Excel d'accompagnement des établissements de santé à l'atteinte des pré-requis du programme Hôpital numérique et ordre de lecture / renseignement
0
1
2
3
4
5
Le DSIO de l'établissement ou la personne en charge des systèmes d'information dans la structure ouvre l'outil d'accompagnement à partir d'un tableur.
Il commence par y renseigner l'onglet « 1) DIAG1 – INVENTAIRE » afin d'effectuer l'inventaire des applications exploitées au sein de l'établissement de santé
Il renseigne ensuite l'onglet « 2) DIAG1 – EXIGENCES APPLIS » afin de déterminer la situation de l'établissement par rapport aux exigences des pré-requis du programme Hôpital numérique
Il répond ensuite aux interrogations présentes dans l'onglet « 3) DIAG2 – QUESTIONNAIRE » afin de positionner l'établissement par rapport aux pré-requis du programme
Sur la base des informations renseignées dans les trois premiers onglets, il obtient une indication sur le niveau de maturité de l'établissement sur chacun des pré-requis du programme
Sur la base des informations renseignées dans les trois premiers onglets, il obtient également une liste des actions restant à mener pour que l'établissement puisse atteindre les pré-requis, agrémentée le cas échéant de fiches pratiques pour l'aider dans la réalisation de l'action
1) DIAGNOSTIC (1/3)
INVENTAIRE DES APPLICATIONS DE L'ETABLISSEMENT DE SANTE
2) DIAGNOSTIC (2/3)
SITUATION DE L'ETABLISSEMENT DE SANTE PAR RAPPORT AUX PRE-REQUIS LIES AUX APPLICATIONS
3) DIAGNOSTIC (3/3)
QUESTIONNAIRE RELATIF AUX PRE-REQUIS DU PROGRAMME HOPITAL NUMERIQUE
4) RESULTATS
ATTEINTE DE CHAQUE PRE-REQUIS ET INDICATEUR DU PROGRAMME PAR L'ETABLISSEMENT DE SANTE
5) PLAN D'ACTIONS
TRAVAUX RESTANT A MENER PAR L'ETABLISSEMENT POUR ATTEINDRE LES PRE-REQUIS

Les rubriques suivantes détaillent les attendus et modalités de lecture / renseignement pour chacun des onglets susvisés :

2.1 ONGLET : « INTRODUCTION »

Ce premier onglet introduit **l'outil d'autodiagnostic et le plan d'actions associé pour l'atteinte des pré-requis du programme Hôpital numérique**.

Dans cet onglet, l'utilisateur **n'a aucune action à réaliser**, si ce n'est prendre connaissance des pré-requis du socle commun du programme Hôpital numérique et de l'objectif de l'outil d'autodiagnostic et du plan d'actions associé.

L'utilisateur peut par ailleurs ici **accéder aux différents onglets de l'outil** en cliquant sur les liens présents dans le tableau situé en bas de la feuille.

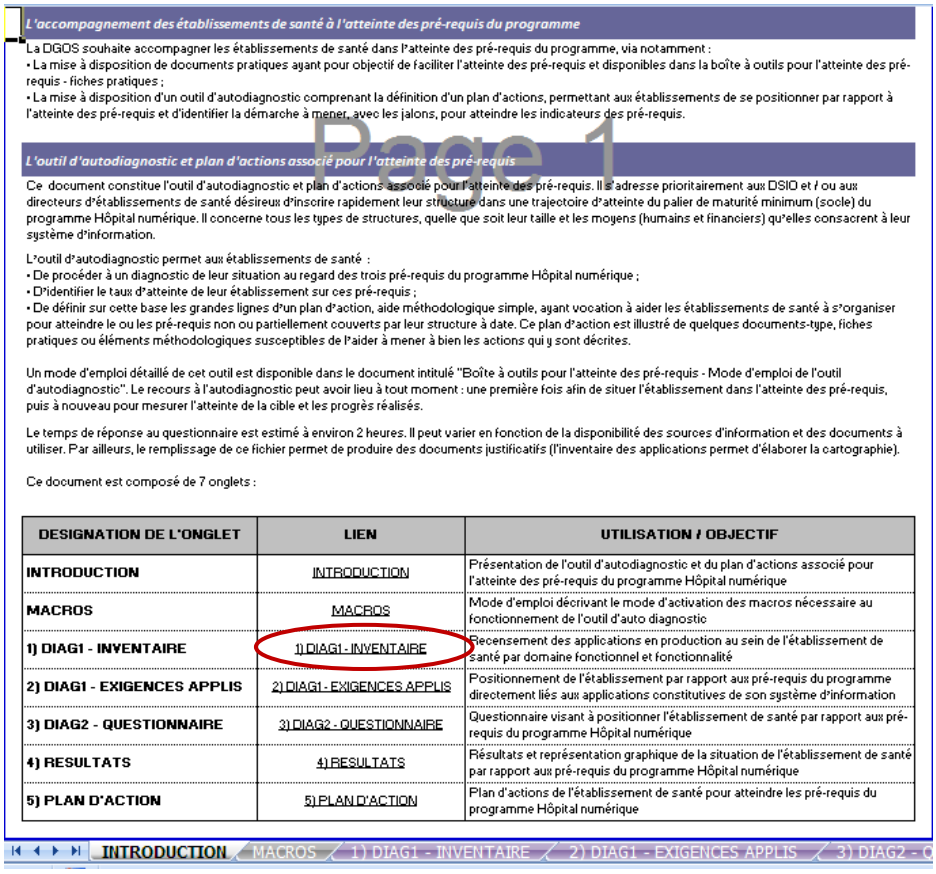

L'accompagnement des établissements de santé à l'atteinte des pré-requis du programme

La DGOS souhaite accompagner les établissements de santé dans l'atteinte des pré-requis du programme, via notamment :
• La mise à disposition de documents pratiques ayant pour objectif de faciliter l'atteinte des pré-requis et disponibles dans la boîte à outils pour l'atteinte des pré-requis - fiches pratiques ;
• La mise à disposition d'un outil d'autodiagnostic comprenant la définition d'un plan d'actions, permettant aux établissements de se positionner par rapport à l'atteinte des pré-requis et d'identifier la démarche à mener, avec les jalons, pour atteindre les indicateurs des pré-requis.

Page 1

L'outil d'autodiagnostic et plan d'actions associé pour l'atteinte des pré-requis

Ce document constitue l'outil d'autodiagnostic et plan d'actions associé pour l'atteinte des pré-requis. Il s'adresse prioritairement aux DSIO et / ou aux directeurs d'établissements de santé désireux d'inscrire rapidement leur structure dans une trajectoire d'atteinte du palier de maturité minimum (socle) du programme Hôpital numérique. Il concerne tous les types de structures, quelle que soit leur taille et les moyens (humains et financiers) qu'elles consacrent à leur système d'information.

L'outil d'autodiagnostic permet aux établissements de santé :
• De procéder à un diagnostic de leur situation au regard des trois pré-requis du programme Hôpital numérique ;
• D'identifier le taux d'atteinte de leur établissement sur ces pré-requis ;
• De définir sur cette base les grandes lignes d'un plan d'action, aide méthodologique simple, ayant vocation à aider les établissements de santé à s'organiser pour atteindre le ou les pré-requis non ou partiellement couverts par leur structure à date. Ce plan d'action est illustré de quelques documents-type, fiches pratiques ou éléments méthodologiques susceptibles de l'aider à mener à bien les actions qui y sont décrites.

Un mode d'emploi détaillé de cet outil est disponible dans le document intitulé "Boîte à outils pour l'atteinte des pré-requis - Mode d'emploi de l'outil d'autodiagnostic". Le recours à l'autodiagnostic peut avoir lieu à tout moment : une première fois afin de situer l'établissement dans l'atteinte des pré-requis, puis à nouveau pour mesurer l'atteinte de la cible et les progrès réalisés.

Le temps de réponse au questionnaire est estimé à environ 2 heures. Il peut varier en fonction de la disponibilité des sources d'information et des documents à utiliser. Par ailleurs, le remplissage de ce fichier permet de produire des documents justificatifs (l'inventaire des applications permet d'élaborer la cartographie).

Ce document est composé de 7 onglets :

DESIGNATION DE L'ONGLET	LIEN	UTILISATION / OBJECTIF
INTRODUCTION	INTRODUCTION	Présentation de l'outil d'autodiagnostic et du plan d'actions associé pour l'atteinte des pré-requis du programme Hôpital numérique
MACROS	MACROS	Mode d'emploi décrivant le mode d'activation des macros nécessaire au fonctionnement de l'outil d'auto diagnostic
1) DIAG1 - INVENTAIRE	1) DIAG1 - INVENTAIRE	Recensement des applications en production au sein de l'établissement de santé par domaine fonctionnel et fonctionnalité
2) DIAG1 - EXIGENCES APPLIS	2) DIAG1 - EXIGENCES APPLIS	Positionnement de l'établissement par rapport aux pré-requis du programme directement liés aux applications constitutives de son système d'information
3) DIAG2 - QUESTIONNAIRE	3) DIAG2 - QUESTIONNAIRE	Questionnaire visant à positionner l'établissement de santé par rapport aux pré-requis du programme Hôpital numérique
4) RESULTATS	4) RESULTATS	Résultats et représentation graphique de la situation de l'établissement de santé par rapport aux pré-requis du programme Hôpital numérique
5) PLAN D'ACTION	5) PLAN D'ACTION	Plan d'actions de l'établissement de santé pour atteindre les pré-requis du programme Hôpital numérique

INTRODUCTION | MACROS | 1) DIAG1 - INVENTAIRE | 2) DIAG1 - EXIGENCES APPLIS | 3) DIAG2 - Q

2.2 ONGLET : « MACROS »

Le deuxième onglet décrit les modalités d'activation des macros dans les versions Excel 2003 et 2007, activation nécessaire au bon fonctionnement de l'outil d'auto diagnostic.

Si l'utilisateur rencontre un blocage en cliquant sur un bouton du fichier Excel, cela tient au paramétrage de son logiciel Excel qui empêche l'exécution de macros.
Pour résoudre ce blocage et permettre à Excel de jouer les macros nécessaires au bon fonctionnement de l'outil, il convient de suivre les étapes suivantes distinctes selon que l'utilisateur possède la version 2003 ou 2007 d'Excel.

- ***Avec Excel 2003***

Le mode opératoire pour activer les macros est le suivant :

1) Si la fenêtre d'activation des macros ci-dessous s'ouvre, cliquer sur "Activer les macros"

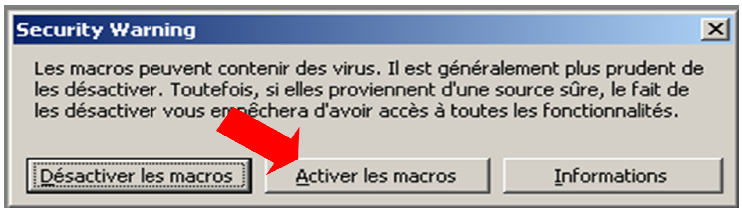
Security Warning
Les macros peuvent contenir des virus. Il est généralement plus prudent de les désactiver. Toutefois, si elles proviennent d'une source sûre, le fait de les désactiver vous empêchera d'avoir accès à toutes les fonctionnalités.
Désactiver les macros
Activer les macros
Informations

2) Si cette fenêtre n'est pas apparue, cliquer dans le menu Outils, puis sélectionner "options" puis l'onglet "sécurité" et cliquer sur la case "sécurité des macros".

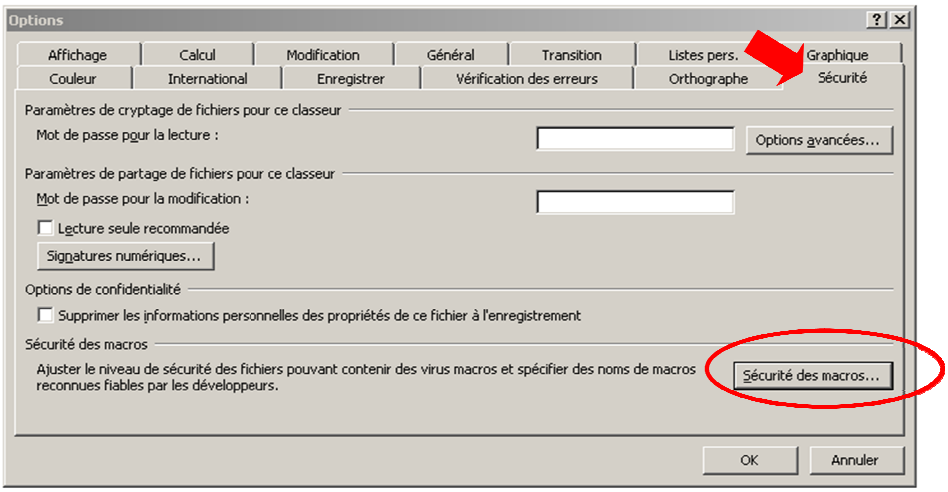

3) Dans la fenêtre qui s'ouvre, cocher le niveau moyen de sécurité.

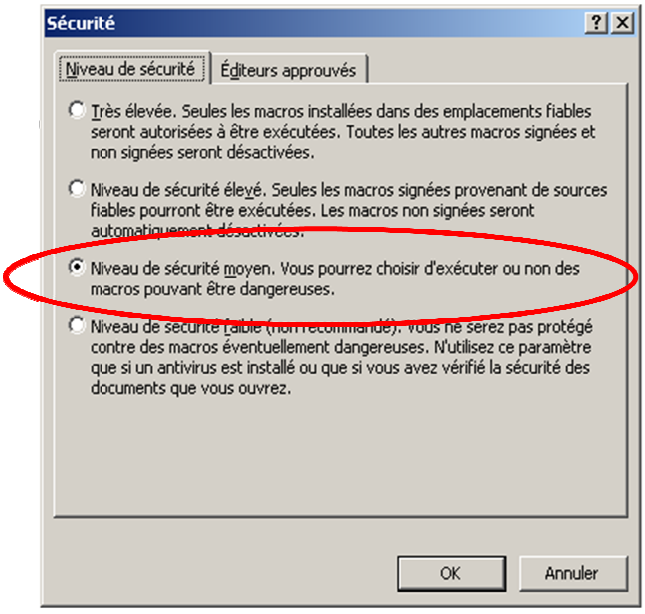
Sécurité
Niveau de sécurité
Éditeurs approuvés
Très élevée. Seules les macros installées dans des emplacements fiables seront autorisées à être exécutées. Toutes les autres macros signées et non signées seront désactivées.
Niveau de sécurité élevé. Seules les macros signées provenant de sources fiables pourront être exécutées. Les macros non signées seront automatiquement désactivées.
Niveau de sécurité moyen. Vous pourrez choisir d'exécuter ou non des macros pouvant être dangereuses.
Niveau de sécurité faible (non recommandé). Vous ne serez pas protégé contre des macros éventuellement dangereuses. N'utilisez ce paramètre que si un antivirus est installé ou que si vous avez vérifié la sécurité des documents que vous ouvrez.
OK
Annuler

4) Puis fermer le fichier et le rouvrir.

➢ *Avec Excel 2007*

Le mode opératoire pour activer les macros est le suivant :

- Si l'avertissement de sécurité ci-dessous s'affiche, cliquer sur options. Une fenêtre "Alerte sécurité macro" apparaît. Cocher la case "Activer ce contenu" et fermer : les macros sont activées.

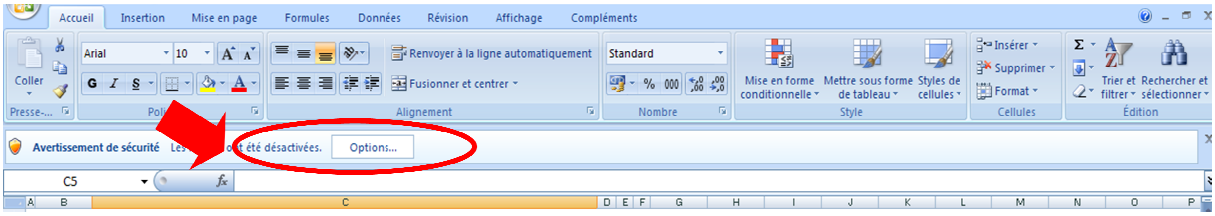

- Si l'étape précédente n'a pas fonctionné, cliquer sur le bouton Office en haut à gauche (le logo Windows dans un cercle) **(1)** puis sur « Options Excel » **(2)** :

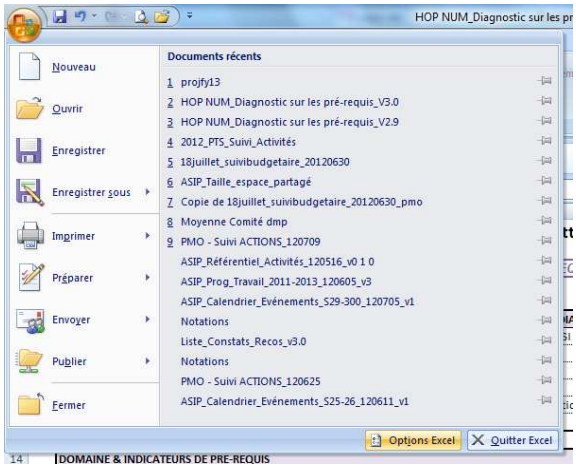

- Une fenêtre s'ouvre. Dans le menu de gauche, cliquez sur « Centre de gestion de la confidentialité » **(3).**
  Puis, dans le contenu qui apparaît sur la droite, cliquez sur le bouton « Paramètre du Centre de gestion de la Confidentialité » en bas **(4).**

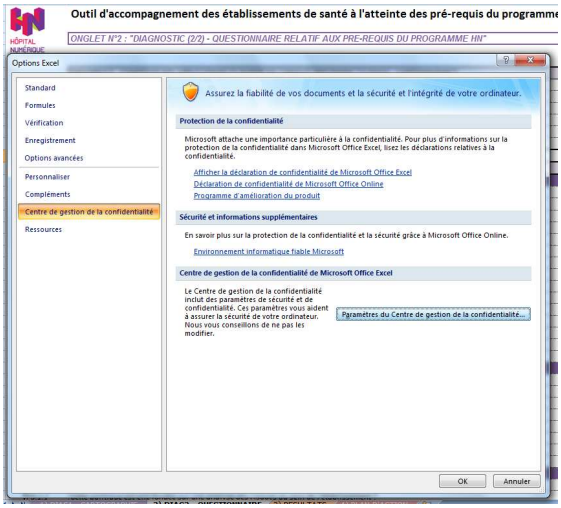
Outil d'accompagnement des établissements de santé à l'atteinte des pré-requis du programme
Options Excel
Centre de gestion de la confidentialité
Paramètres du Centre de gestion de la confidentialité...

- Une nouvelle fenêtre s'ouvre. Cliquez sur « Paramètres des macros » dans le menu de gauche **(5).**
  Puis, dans la liste qui apparaît sur la droite, cochez le dernier cercle de la liste : « Activer toutes les macros » **(6).**

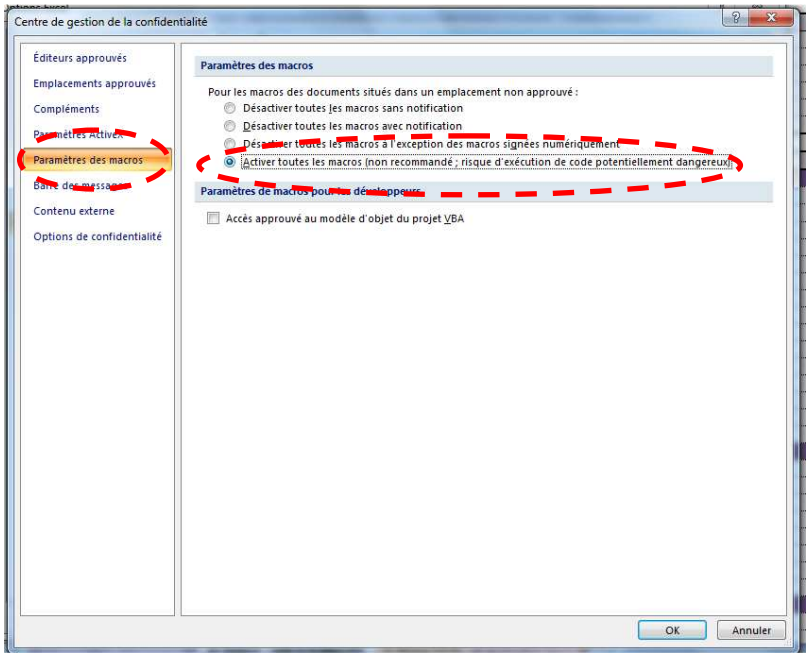
Centre de gestion de la confidentialité
Éditeurs approuvés
Emplacements approuvés
Compléments
Paramètres Activex
Paramètres des macros
Barre des messages
Contenu externe
Options de confidentialité
Paramètres des macros
Pour les macros des documents situés dans un emplacement non approuvé :
Désactiver toutes les macros sans notification
Désactiver toutes les macros avec notification
Désactiver toutes les macros à l'exception des macros signées numériquement
Activer toutes les macros (non recommandé ; risque d'exécution de code potentiellement dangereux)
Paramètres de macros pour les développeurs
Accès approuvé au modèle d'objet du projet VBA
OK
Annuler

- Cliquez sur « OK » sur cette fenêtre puis sur la première fenêtre.

Fermer le classeur Excel puis rouvrez-le : vous pouvais désormais utiliser les boutons proposés dans le fichier.

2.3 ONGLET : « 1) DIAG1 – INVENTAIRE »

Cet onglet vise à accompagner l'établissement de santé dans la réalisation de l'inventaire des applications en production au sein de sa structure, première étape pour l'établissement du diagnostic de l'atteinte des pré-requis.

Concrètement, il s'agit pour l'établissement de santé, dans cet onglet, de préciser **pour les différentes fonctionnalités** regroupées en domaines fonctionnels (conformément à la nomenclature utilisée dans le cadre de l'observatoire des systèmes d'information de santé – oSIS) **le nom de l'application** (niveau module) mettant en œuvre la fonctionnalité au sein de l'établissement (colonne D « nom de l'application »).

Lors du renseignement du tableau présenté ci-dessous, l'établissement de santé veillera à suivre les consignes suivantes :

- Si des applications distinctes sont utilisées pour une même fonctionnalité (par exemple, le codage de l'activité peut se faire dans des applications différentes selon les services), l'établissement duplique la ligne correspondant à la fonctionnalité. Pour cela, il sélectionne la fonctionnalité à dupliquer en se plaçant sur la cellule correspondante et clique sur le bouton "dupliquer" le plus proche.

- Par ailleurs, une même application pouvant couvrir plusieurs fonctionnalités et apparaître plusieurs fois, l'établissement de santé portera une attention particulière à la rédaction du nom des applications qu'il renseigne (*ex : majuscule, espace, …*), et notamment à celle du nom des applications correspondant à plusieurs fonctionnalités. En cas de rédaction distincte du nom d'une même application, celle-ci serait citée plusieurs fois dans l'onglet suivant « 2) DIAG1 – EXIGENCES APPLIS » qui s'alimente de cet onglet.
- Si une fonctionnalité n'est pas informatisée ou n'est pas applicable à l'établissement de santé, il convient de renseigner la colonne "nom de l'application" par la valeur "NI" (dans le premier cas) ou "NA" (dans le second cas).
- Si l'établissement de santé possède des applications distinctes pour gérer les dossiers de spécialité (exemples : psychiatrique, obstétrique, etc.), plusieurs lignes intitulées "autres dossiers de spécialités" sont prévues à cet effet, afin de pouvoir renseigner les applications, autres que le dossier médical utilisé. Le libellé de la ligne peut être modifié pour y insérer le nom de la spécialité (par exemple : "Autres dossiers de spécialités : psychiatrie").
- De façon à effectuer un inventaire exhaustif des applications, l'établissement de santé veillera à ne pas laisser de cellule vide.

Le **renseignement de cet onglet est impératif** pour que l'onglet suivant « 2) DIAG1 – EXIGENCES APPLIS », qui se fonde en partie sur les données contenues dans la colonne D « nom de l'application » **s'actualise correctement**.

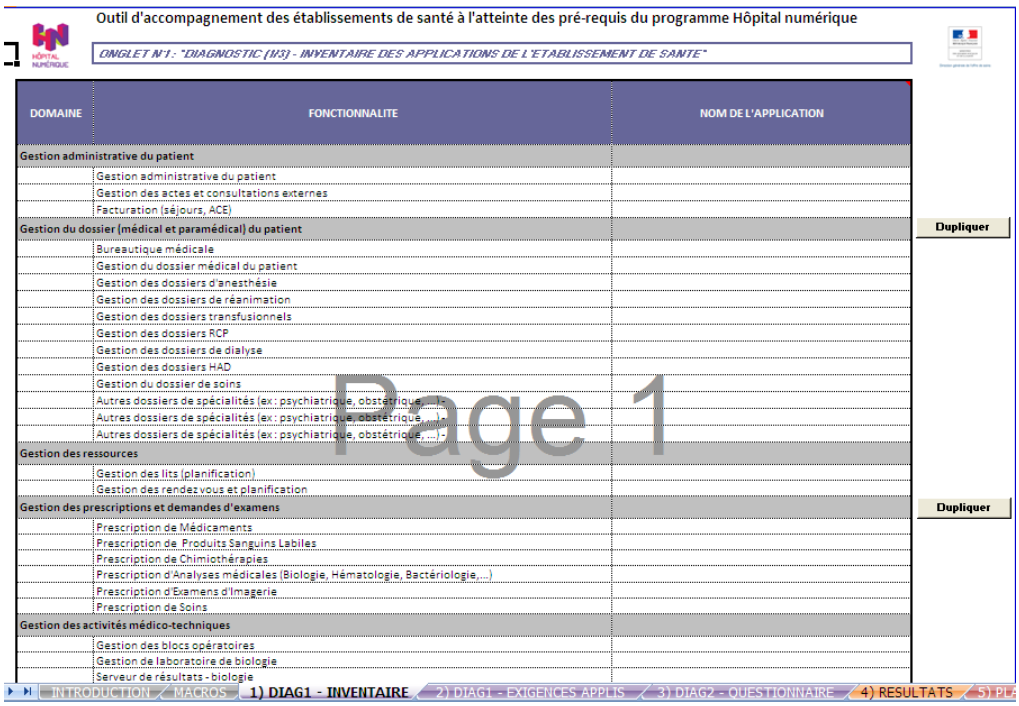
Outil d'accompagnement des établissements de santé à l'atteinte des pré-requis du programme Hôpital numérique
ONGLET N°1 : "DIAGNOSTIC (1/3) - INVENTAIRE DES APPLICATIONS DE L'ETABLISSEMENT DE SANTE"
DOMAINE
FONCTIONNALITE
NOM DE L'APPLICATION
Gestion administrative du patient
Gestion administrative du patient
Gestion des actes et consultations externes
Facturation (séjours, ACE)
Gestion du dossier (médical et paramédical) du patient
Dupliquer
Bureautique médicale
Gestion du dossier médical du patient
Gestion des dossiers d'anesthésie
Gestion des dossiers de réanimation
Gestion des dossiers transfusionnels
Gestion des dossiers RCP
Gestion des dossiers de dialyse
Gestion des dossiers HAD
Gestion du dossier de soins
Autres dossiers de spécialités (ex : psychiatrique, obstétrique,...)
Autres dossiers de spécialités (ex : psychiatrique, obstétrique,...)
Autres dossiers de spécialités (ex : psychiatrique, obstétrique,...)
Gestion des ressources
Gestion des lits (planification)
Gestion des rendez vous et planification
Gestion des prescriptions et demandes d'examens
Dupliquer
Prescription de Médicaments
Prescription de Produits Sanguins Labiles
Prescription de Chimiothérapies
Prescription d'Analyses médicales (Biologie, Hématologie, Bactériologie,...)
Prescription d'Examens d'Imagerie
Prescription de Soins
Gestion des activités médico-techniques
Gestion des blocs opératoires
Gestion de laboratoire de biologie
Serveur de résultats - biologie
Page 1
INTRODUCTION
MACROS
1) DIAG1 - INVENTAIRE
2) DIAG1 - EXIGENCES APPLIS
3) DIAG2 - QUESTIONNAIRE
4) RESULTATS

2.4 ONGLET : « 2) DIAG1 – EXIGENCES APPLIS »

Cet onglet doit permettre à l'établissement de santé de commencer à **se situer par rapport aux pré-requis du programme Hôpital numérique directement liés aux applications du système d'information de l'établissement**[1].

L'établissement de santé doit dans un premier temps cliquer sur le bouton « actualiser » situé au haut de la feuille afin de récupérer le nom des applications qu'il aura renseignées dans le premier onglet.

Une fois les applications récupérées, l'établissement de santé renseigne les colonnes C à H pour l'établissement du diagnostic. Les champs de ces colonnes sont pré-formatés : une liste de valeurs est proposée, aucune autre valeur n'est acceptée (pas de saisie manuelle possible) :

- Colonne C (« Connectée au référentiel d'identités des patients ») : interfaçage de cette application au **référentiel unique d'identités des patients** ;
  - la liste de valeurs proposée est la suivante : « oui » ; « non » ; « ne sait pas » ; « sans objet »
- Colonne D (« Connectée au référentiel de séjours et de mouvements ») : interfaçage de cette application au **référentiel unique de séjours et de mouvements des patients** ;
  - la liste de valeurs proposée est la suivante : « oui » ; « non » ; « ne sait pas » ; « sans objet »).
- Colonne E (« Gère des données de santé à caractère personnel ») : le traitement par cette application **de données de santé à caractère personnel** ;
  - la liste de valeurs proposée est la suivante : « oui » ; « non » ; « ne sait pas »).
- Colonne F (« Capable d'intégrer un dispositif d'authentification personnelle ») : la capacité de cette application à mettre en œuvre **un dispositif d'authentification personnelle** ;
  - la liste de valeurs proposée est la suivante : « oui par login » ; « oui par CPS » ; « non » ; « ne sait pas »).
- Colonne G (« Intègre un système de renouvellement de mot de passe ») : l'existence dans **le dispositif d'authentification de l'application** concernée d'un système permettant le renouvellement du mot de passe :
  - la liste de valeurs proposée est la suivante : « oui » ; « non » ; « ne sait pas»).
- Colonne H (« Capable de tracer les connexions (utilisateur, horodatage ») : la capacité à assurer **la traçabilité des connexions** dans cette application ;
  - la liste de valeurs proposée est la suivante : « oui » ; « non » ; « ne sait pas »).

[1] **P1.1.** Taux d'applications au cœur du processus de soins, de la gestion administrative du patient et du PMSI connectées à un référentiel unique d'identité et de structure ; **P1.3.** Taux d'applications […] connectées à un référentiel unique de séjours et de mouvements des patients ; **P3.4.** Taux d'applications gérant des données de santé à caractère personnel intégrant un dispositif d'authentification personnelle ; **P3.5**. Taux d'applications permettant une traçabilité des connexions au SIH. Pour plus de détails, cf. Guide des indicateurs des pré-requis et des domaines prioritaires du socle commun, disponible à l'adresse suivante : http://www.sante.gouv.fr/programme-hopital-numerique.html

Le **renseignement des colonnes B à H de cet onglet est impératif** pour que l'onglet suivant « 3) DIAG2 – QUESTIONNAIRE »), qui se fonde en partie sur les données contenues dans ces colonnes, **s'actualise correctement et produise des résultats pertinents**.

En complément de l'autodiagnostic, la colonne K (remplissage facultatif) permet d'indiquer le besoin en disponibilité de chaque application selon une échelle de 1à 4, chacun correspondant à un taux de disponibilité. Cette colonne constitue une aide pour l'établissement dans la mise en œuvre du pré-requis 2.2 relatif à la définition d'un taux de disponibilité cible des applicatifs et la mise en œuvre d'une évaluation de ce taux. La saisie dans les champs de cette colonne est pré-formatée : une liste de valeurs est proposée (1 – Faible ; 2 – Significatif ; 3 – Important ; 4 – Critique).

Enfin, pour chaque colonne à renseigner, un commentaire vient préciser les attendus. Pour accéder à ces commentaires, il suffit de faire glisser le curseur de la souris sur l'en-tête de la colonne concernée. Le commentaire (format « post it » jaune) apparaît alors.

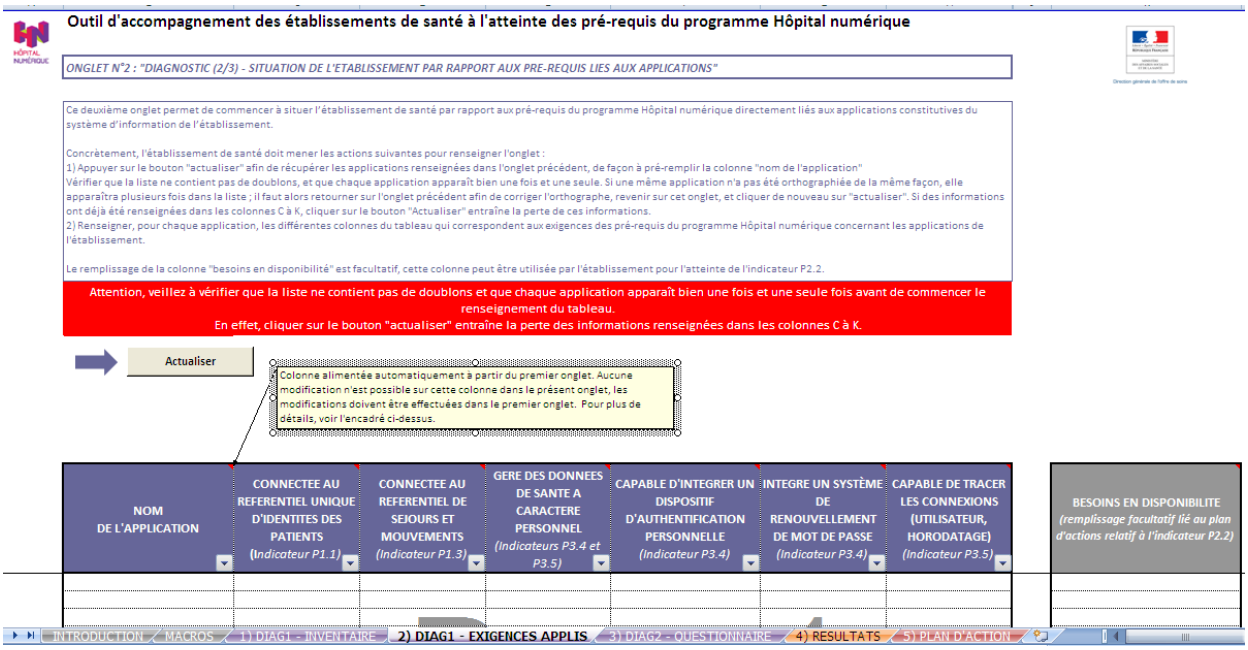
Outil d'accompagnement des établissements de santé à l'atteinte des pré-requis du programme Hôpital numérique
ONGLET N°2 : "DIAGNOSTIC (2/3) - SITUATION DE L'ETABLISSEMENT PAR RAPPORT AUX PRE-REQUIS LIES AUX APPLICATIONS"
Ce deuxième onglet permet de commencer à situer l'établissement de santé par rapport aux pré-requis du programme Hôpital numérique directement liés aux applications constitutives du système d'information de l'établissement.
Concrètement, l'établissement de santé doit mener les actions suivantes pour renseigner l'onglet :
1) Appuyer sur le bouton "actualiser" afin de récupérer les applications renseignées dans l'onglet précédent, de façon à pré-remplir la colonne "nom de l'application"
Vérifier que la liste ne contient pas de doublons, et que chaque application apparaît bien une fois et une seule. Si une même application n'a pas été orthographiée de la même façon, elle apparaîtra plusieurs fois dans la liste ; il faut alors retourner sur l'onglet précédent afin de corriger l'orthographe, revenir sur cet onglet, et cliquer de nouveau sur "actualiser". Si des informations ont déjà été renseignées dans les colonnes C à K, cliquer sur le bouton "Actualiser" entraîne la perte de ces informations.
2) Renseigner, pour chaque application, les différentes colonnes du tableau qui correspondent aux exigences des pré-requis du programme Hôpital numérique concernant les applications de l'établissement.
Le remplissage de la colonne "besoins en disponibilité" est facultatif, cette colonne peut être utilisée par l'établissement pour l'atteinte de l'indicateur P2.2.
Attention, veillez à vérifier que la liste ne contient pas de doublons et que chaque application apparaît bien une fois et une seule fois avant de commencer le renseignement du tableau.
En effet, cliquer sur le bouton "actualiser" entraîne la perte des informations renseignées dans les colonnes C à K.
Actualiser
Colonne alimentée automatiquement à partir du premier onglet. Aucune modification n'est possible sur cette colonne dans le présent onglet, les modifications doivent être effectuées dans le premier onglet. Pour plus de détails, voir l'encadré ci-dessus.
NOM DE L'APPLICATION
CONNECTEE AU REFERENTIEL UNIQUE D'IDENTITES DES PATIENTS (Indicateur P1.1)
CONNECTEE AU REFERENTIEL DE SEJOURS ET MOUVEMENTS (Indicateur P1.3)
GERE DES DONNEES DE SANTE A CARACTERE PERSONNEL (Indicateurs P3.4 et P3.5)
CAPABLE D'INTEGRER UN DISPOSITIF D'AUTHENTIFICATION PERSONNELLE (Indicateur P3.4)
INTEGRE UN SYSTÈME DE RENOUVELLEMENT DE MOT DE PASSE (Indicateur P3.4)
CAPABLE DE TRACER LES CONNEXIONS (UTILISATEUR, HORODATAGE) (Indicateur P3.5)
BESOINS EN DISPONIBILITE (remplissage facultatif lié au plan d'actions relatif à l'indicateur P2.2)
2) DIAG1 - EXIGENCES APPLIS
4) RESULTATS

2.5 ONGLET : « 3) DIAG2 – QUESTIONNAIRE »

Cet onglet doit permettre de situer l'établissement **par rapport à l'ensemble des pré-requis du programme Hôpital numérique** (dont ceux relatifs aux applications, pour lesquels il récupère les données depuis l'onglet précédent « 2) DIAG1 - EXIGENCES APPLIS »).

L'établissement de santé doit répondre à un ensemble de questions qui correspondent aux différentes exigences spécifiées dans le Guide des indicateurs des pré-requis et des domaines prioritaires du socle commun[2]. Ces interrogations permettent à l'établissement de santé de vérifier qu'il atteint bien l'indicateur dans sa globalité.

[2] Disponible pour rappel à l'adresse suivante :http://www.sante.gouv.fr/programme-hopital-numerique.html

Le tableau « préambule - comptage des applications » est rempli automatiquement à partir des informations renseignées dans l'onglet précédent "2) DIAG1 - EXIGENCES APPLIS".

L'établissement renseigne ensuite le questionnaire, lequel :

- **Reprend un à un les indicateurs de pré-requis du guide** et présente pour chacun d'eux **une ou plusieurs questions**.
- Est structuré comme suit :

PX	**Domaine de pré-requis** *3 domaines au total : « P1 / Identités, mouvements », « P2 / Fiabilité, disponibilité », « P3 / Confidentialité »*
PX.Y	**Indicateur de pré-requis** *1.2 indicateurs de pré-requis au total*
PX.Y.Z.	Questions relatives à des exigences du pré-requis

Concrètement, l'établissement doit renseigner les différents champs de la colonne E « Réponse » en y inscrivant la réponse à chacune des questions posées. :

- La saisie des champs modifiables de cette colonne est pré-formatée : une liste de valeurs est proposée (« oui » ; « non » ; « ne sait pas », pour l'essentiel). Aucune autre valeur n'est acceptée.
- **Certaines cellules sont automatiquement** alimentées à partir des données du précédent onglet sont les suivantes : D21, D38, D86 et D89. Ces cellules sont verrouillées – elles ne peuvent être modifiées manuellement.

Le **renseignement exhaustif des onglets suivants** « **1) DIAG1 – INVENTAIRE », « 2) DIAG1 – EXIGENCES APPLIS » et « 3) DIAG2 – QUESTIONNAIRE » est impératif** pour que les deux suivants « 4) RESULTATS » et « 5) PLAN D'ACTIONS » **s'actualisent et produisent des résultats**.

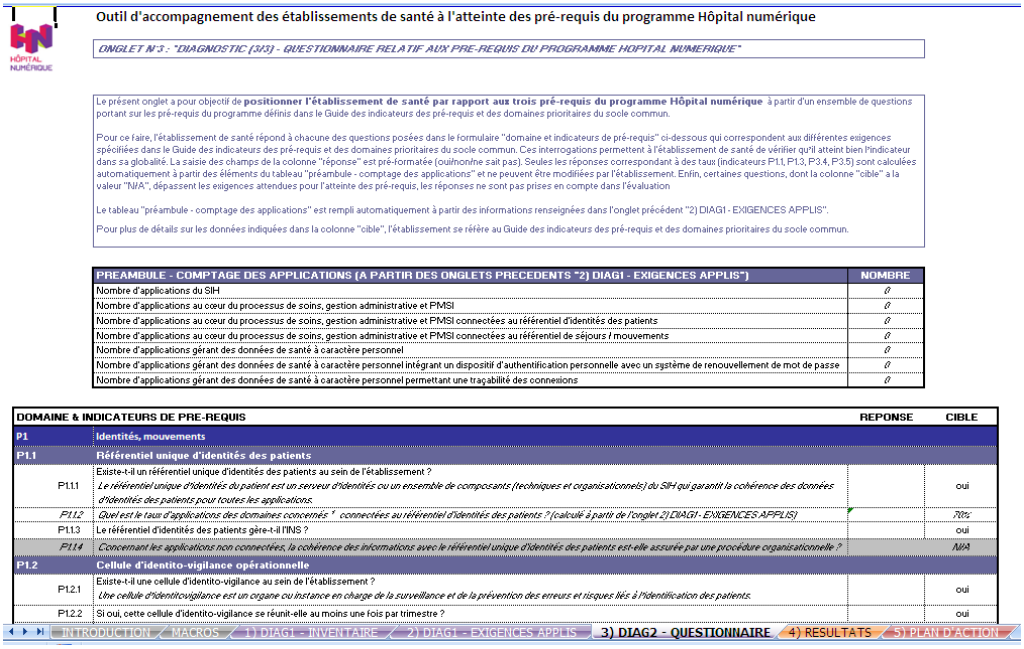

Outil d'accompagnement des établissements de santé à l'atteinte des pré-requis du programme Hôpital numérique

ONGLET N°3 : "DIAGNOSTIC (3/3) - QUESTIONNAIRE RELATIF AUX PRE-REQUIS DU PROGRAMME HOPITAL NUMERIQUE"

Le présent onglet a pour objectif de **positionner l'établissement de santé par rapport aux trois pré-requis du programme Hôpital numérique** à partir d'un ensemble de questions portant sur les pré-requis du programme définis dans le Guide des indicateurs des pré-requis et des domaines prioritaires du socle commun.

Pour ce faire, l'établissement de santé répond à chacune des questions posées dans le formulaire "domaine et indicateurs de pré-requis" ci-dessous qui correspondent aux différentes exigences spécifiées dans le Guide des indicateurs des pré-requis et des domaines prioritaires du socle commun. Ces interrogations permettent à l'établissement de santé de vérifier qu'il atteint bien l'indicateur dans sa globalité. La saisie des champs de la colonne "réponse" est pré-formatée (oui/non/ne sait pas). Seules les réponses correspondant à des taux (indicateurs P1.1, P1.3, P3.4, P3.5) sont calculées automatiquement à partir des éléments du tableau "préambule - comptage des applications" et ne peuvent être modifiées par l'établissement. Enfin, certaines questions, dont la colonne "cible" a la valeur "N/A", dépassent les exigences attendues pour l'atteinte des pré-requis, les réponses ne sont pas prises en compte dans l'évaluation

Le tableau "préambule - comptage des applications" est rempli automatiquement à partir des informations renseignées dans l'onglet précédent "2) DIAG1 - EXIGENCES APPLIS".

Pour plus de détails sur les données indiquées dans la colonne "cible", l'établissement se réfère au Guide des indicateurs des pré-requis et des domaines prioritaires du socle commun.

PREAMBULE - COMPTAGE DES APPLICATIONS (A PARTIR DES ONGLETS PRECEDENTS "2) DIAG1 - EXIGENCES APPLIS")	NOMBRE
Nombre d'applications du SIH	0
Nombre d'applications au cœur du processus de soins, gestion administrative et PMSI	0
Nombre d'applications au cœur du processus de soins, gestion administrative et PMSI connectées au référentiel d'identités des patients	0
Nombre d'applications au cœur du processus de soins, gestion administrative et PMSI connectées au référentiel de séjours / mouvements	0
Nombre d'applications gérant des données de santé à caractère personnel	0
Nombre d'applications gérant des données de santé à caractère personnel intégrant un dispositif d'authentification personnelle avec un système de renouvellement de mot de passe	0
Nombre d'applications gérant des données de santé à caractère personnel permettant une traçabilité des connexions	0

DOMAINE & INDICATEURS DE PRE-REQUIS		REPONSE	CIBLE
P1	Identités, mouvements		
P1.1	Référentiel unique d'identités des patients		
P1.1.1	Existe-t-il un référentiel unique d'identités des patients au sein de l'établissement ? *Le référentiel unique d'identités du patient est un serveur d'identités ou un ensemble de composants (techniques et organisationnels) du SIH qui garantit la cohérence des données d'identités des patients pour toutes les applications.*		oui
P1.1.2	*Quel est le taux d'applications des domaines concernés * connectées au référentiel d'identités des patients ? (calculé à partir de l'onglet 2) DIAG1 - EXIGENCES APPLIS)*		*70%*
P1.1.3	Le référentiel d'identités des patients gère-t-il l'INS ?		oui
P1.1.4	*Concernant les applications non connectées, la cohérence des informations avec le référentiel unique d'identités des patients est-elle assurée par une procédure organisationnelle ?*		*N/A*
P1.2	Cellule d'identito-vigilance opérationnelle		
P1.2.1	Existe-t-il une cellule d'identito-vigilance au sein de l'établissement ? *Une cellule d'identitovigilance est un organe ou instance en charge de la surveillance et de la prévention des erreurs et risques liés à l'identification des patients.*		oui
P1.2.2	Si oui, cette cellule d'identito-vigilance se réunit-elle au moins une fois par trimestre ?		oui

1) INTRODUCTION | 2) MACROS | 3) DIAG1 - INVENTAIRE | 4) DIAG1 - EXIGENCES APPLIS | 5) DIAG2 - QUESTIONNAIRE | 6) RESULTATS | 7) PLAN D'ACTION

2.6 ONGLET : « 4) RESULTATS »

Cet onglet présente, sous forme de « radar », **les résultats de cet autodiagnostic en indiquant la situation de l'établissement de santé par rapport aux indicateurs des pré-requis du programme Hôpital numérique** (ie. le taux d'atteinte par l'établissement des pré-requis du programme sur chacun des trois domaines de pré-requis).

L'atteinte des pré-requis est mesurée comme suit :

- **Le taux d'avancement dans l'atteinte des pré-requis** permet de mesurer l'effort fourni ou restant à fournir pour atteindre chaque indicateur des pré-requis. Les valeurs sont définies en fonction des éléments constitutifs de chaque indicateur. Le taux d'atteinte de chacun des trois pré-requis est une moyenne des taux obtenus par indicateur ;
- **Le taux d'atteinte des pré-requis** mesure l'atteinte ou non de chaque indicateur des pré-requis du programme.

Dans ce quatrième onglet, l'utilisateur **n'a aucune action à réaliser**, si ce n'est prendre connaissance de la situation de son établissement par rapport aux pré-requis et aux indicateurs associés du programme Hôpital numérique.

Cet onglet **s'actualise automatiquement** à partir des données renseignées dans les onglets de diagnostic.

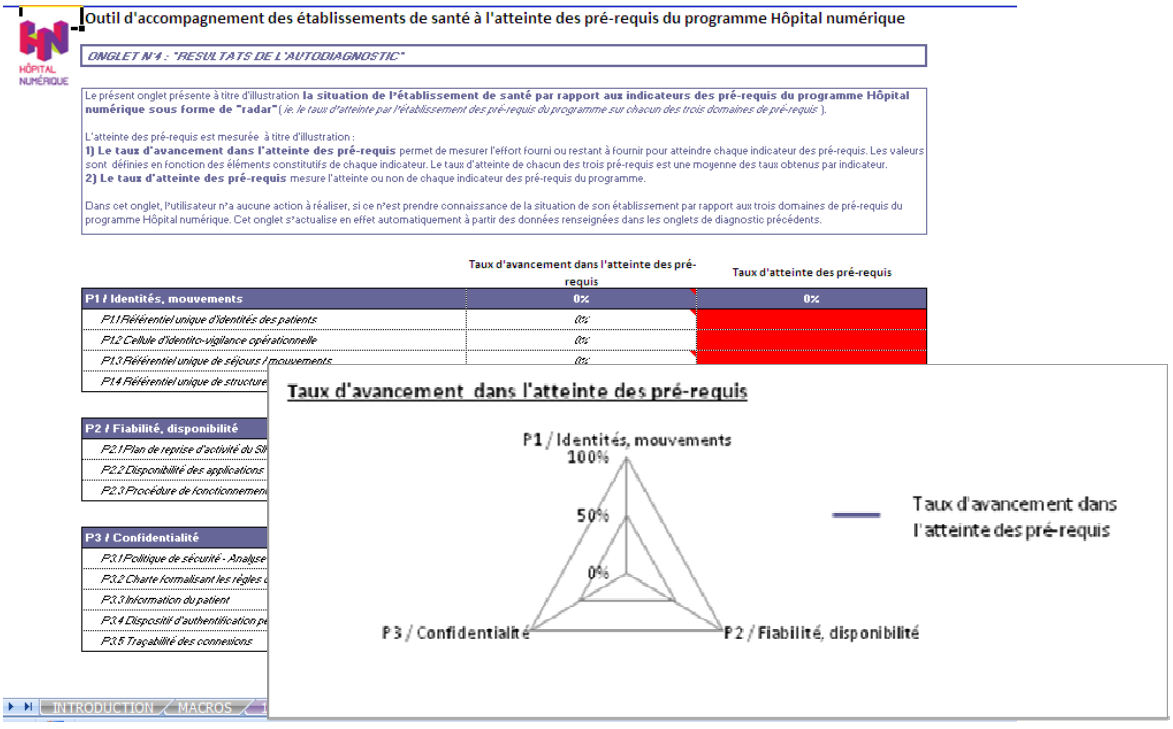
Outil d'accompagnement des établissements de santé à l'atteinte des pré-requis du programme Hôpital numérique
ONGLET N°4 : "RESULTATS DE L'AUTODIAGNOSTIC"
Le présent onglet présente à titre d'illustration la situation de l'établissement de santé par rapport aux indicateurs des pré-requis du programme Hôpital numérique sous forme de "radar" (ie. le taux d'atteinte par l'établissement des pré-requis du programme sur chacun des trois domaines de pré-requis).
L'atteinte des pré-requis est mesurée à titre d'illustration :
1) Le taux d'avancement dans l'atteinte des pré-requis permet de mesurer l'effort fourni ou restant à fournir pour atteindre chaque indicateur des pré-requis. Les valeurs sont définies en fonction des éléments constitutifs de chaque indicateur. Le taux d'atteinte de chacun des trois pré-requis est une moyenne des taux obtenus par indicateur.
2) Le taux d'atteinte des pré-requis mesure l'atteinte ou non de chaque indicateur des pré-requis du programme.
Dans cet onglet, l'utilisateur n'a aucune action à réaliser, si ce n'est prendre connaissance de la situation de son établissement par rapport aux trois domaines de pré-requis du programme Hôpital numérique. Cet onglet s'actualise en effet automatiquement à partir des données renseignées dans les onglets de diagnostic précédents.
Taux d'avancement dans l'atteinte des pré-requis
Taux d'atteinte des pré-requis
P1 / Identités, mouvements
0%
0%
P1.1 Référentiel unique d'identités des patients
P1.2 Cellule d'identito-vigilance opérationnelle
P1.3 Référentiel unique de séjours / mouvements
P1.4 Référentiel unique de structure
P2 / Fiabilité, disponibilité
P2.1 Plan de reprise d'activité du SI
P2.2 Disponibilité des applications
P2.3 Procédure de fonctionnement
P3 / Confidentialité
P3.1 Politique de sécurité - Analyse
P3.2 Charte formalisant les règles
P3.3 Information du patient
P3.4 Dispositif d'authentification pe
P3.5 Traçabilité des connexions
Taux d'avancement dans l'atteinte des pré-requis
P1 / Identités, mouvements
100%
50%
0%
P3 / Confidentialité
P2 / Fiabilité, disponibilité
Taux d'avancement dans l'atteinte des pré-requis
INTRODUCTION
MACROS

2.7 ONGLET : « 5) PLAN D'ACTION »

En fonction des résultats du diagnostic, l'outil propose automatiquement à l'établissement **un plan d'actions** portant sur les travaux restant à mener pour atteindre les pré-requis du programme **pour lesquels il n'atteint pas encore le seuil d'éligibilité** fixé au « Guide des

indicateurs des pré-requis et des domaines prioritaires du socle commun » du programme Hôpital numérique.

Ce cinquième onglet se décompose en deux grands blocs d'informations :

1) **Un premier bloc relatif aux « Actions à mettre en œuvre compte tenu du diagnostic »**

Dans ce premier bloc sont automatiquement identifiées par l'outil, en fonction des informations renseignées par l'établissement dans les précédents onglets :

- **En grisé** les actions pour lesquelles l'établissement remplit d'ores et déjà le pré-requis et qu'il n'a donc pas besoin de mettre en œuvre ;
- **En blanc** les actions qu'il lui reste à mettre en œuvre s'il souhaite remplir la totalité des pré-requis Hôpital numérique.

Dans ce premier bloc :

- La colonne B (« Pré-requis concerné ») identifie le pré-requis du programme Hôpital numérique auquel sont rattachées les actions à mettre en œuvre ;
- La colonne C (« Question du diagnostic associée ») précise la / les interrogation(s) du questionnaire relatif à l'atteinte des pré-requis auxquelles l'action est liée. Concrètement, le statut réalisé ou non de l'action concernée dépend de la réponse apportée par l'établissement à la / les interrogation(s) dont la référence est indiquée dans cette colonne ;
- La colonne D (« QUOI ») recense les actions que l'établissement doit mener pour remplir pleinement le pré-requis concerné ;
- La colonne E (« Statut lors du diagnostic ») rappelle simplement les actions qui ont déjà été menées par l'établissement (statut « Action réalisée », lignes grisées) et celles qu'il lui reste à mener (statut « Action à réaliser », lignes blanches).

2) **Un second bloc relatif aux « Modalités de mise en œuvre de ces actions »**

Pour les actions qu'il reste à mener par l'établissement pour remplir l'ensemble des pré-requis du programme (lignes non grisées), **le second bloc d'information permet au responsable projet au sein de l'établissement :**

- En colonne G (« Démarche envisageable »), de disposer d'indications sur une façon de mettre en œuvre l'action ;
- En colonne H (« Niveau de difficulté de l'action »), de disposer d'une indication sur la complexité estimée de l'action à mettre en œuvre. Le niveau de difficulté de l'action est indicatif, il peut en effet varier de manière importante en fonction de la maturité de l'établissement et des moyens à sa disposition. Il est laissé à l'établissement de santé la possibilité d'adapter ce niveau de difficulté ;
- En colonne I (« Outils méthodologiques »), de disposer le cas échéant de documents-type, fiches pratiques ou éléments méthodologiques susceptibles de l'aider à mener à bien l'action concernée[3] ;

[3] La liste complète des outils méthodologiques contenus dans l'outil est disponible au paragraphe 1.3.2 du présent document.

- En colonne J (« QUI »), d'identifier pour chaque action les acteurs responsables de sa réalisation ;
- En colonne K (« Délai indicatif de réalisation »), de disposer d'une indication sur la durée estimée pour mener à bien l'action. Le délai de réalisation de l'action est indicatif, il peut en effet varier de manière importante en fonction de la maturité de l'établissement et des moyens à sa disposition. Il est laissé à l'établissement de santé la possibilité d'adapter le délai de réalisation ;
- En colonne L (« Date de début »), d'indiquer la date à laquelle ont concrètement débutés les travaux sur l'action concernée ;
- En colonne M (« Date de fin »), d'indiquer la date à laquelle l'action concernée a été achevée ;
- En colonne N (« Statut »), d'indiquer le statut de l'action (« Action réalisée » ; « Action en cours » ; « Action non commencée ») ;
- En colonne N enfin (« Commentaires »), de faire figurer tous les commentaires utiles relatifs à l'action concernée, dans l'hypothèse notamment ou ce plan d'action serait partagé entre plusieurs ressources au sein de l'établissement.

Le renseignement par le responsable projet de ces informations doit lui permettre :

- De constituer **un plan d'actions concret** pour l'atteinte des pré-requis Hôpital numérique non couverts à date au sein de son établissement ;
- **D'organiser et répartir les travaux en interne** au sein de l'établissement, en mettant à la disposition des acteurs mobilisés le support méthodologique adéquat.

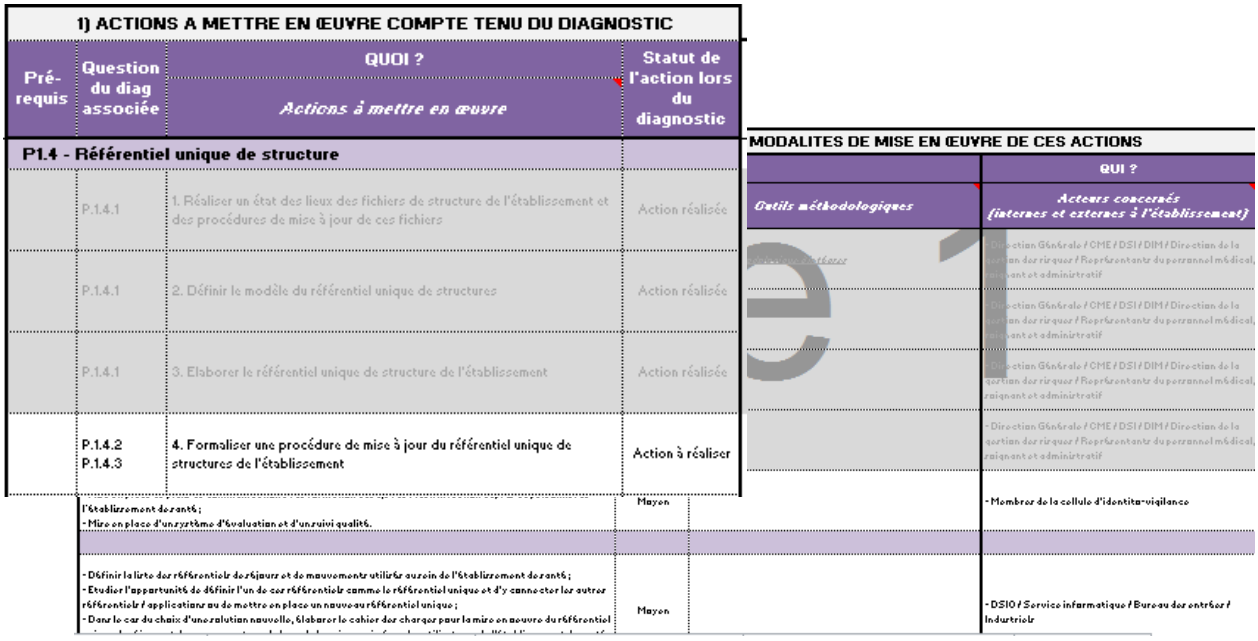

1) ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE COMPTE TENU DU DIAGNOSTIC				MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS	
Pré-requis	Question du diag associée	QUOI ? *Actions à mettre en œuvre*	Statut de l'action lors du diagnostic	*Outils méthodologiques*	QUI ? *Acteurs concernés (internes et externes à l'établissement)*
P1.4 - Référentiel unique de structure					
	P.1.4.1	1. Réaliser un état des lieux des fichiers de structure de l'établissement et des procédures de mise à jour de ces fichiers	Action réalisée		
	P.1.4.1	2. Définir le modèle du référentiel unique de structures	Action réalisée		
	P.1.4.1	3. Elaborer le référentiel unique de structure de l'établissement	Action réalisée		
	P.1.4.2 P.1.4.3	4. Formaliser une procédure de mise à jour du référentiel unique de structures de l'établissement	Action à réaliser		
		l'établissement de santé ; - Mise en place d'un système d'évaluation et d'un suivi qualité.	Moyen		- Membres de la cellule d'identito-vigilance
		- Définir la liste des référentiels des séjours et de mouvements utilisés au sein de l'établissement de santé ; - Etudier l'opportunité de définir l'un de ces référentiels comme le référentiel unique et d'y connecter les autres référentiels / applications ou de mettre en place un nouveau référentiel unique ; - Dans le cas du choix d'une solution nouvelle, élaborer le cahier des charges pour la mise en œuvre du référentiel	Moyen		- DSIO / Service informatique / Bureau des entrées / Industriels

3. LISTE DES FONCTIONNALITES POUR L'INVENTAIRE DES APPLICATIONS

Ce point présente la **liste des fonctionnalités regroupées en domaines fonctionnels proposée aux établissements de santé** pour établir l'inventaire des applications en production au sein de leur structure. Cette liste de fonctionnalités correspond à la nomenclature utilisée dans l'observatoire des systèmes d'information de santé - oSIS.

Il est par ailleurs précisé dans le tableau ci-dessous **les fonctionnalités intégrées ou non aux domaines concernés** du programme Hôpital numérique[4] qui détermine le calcul des indicateurs suivants :

- P1.1 « Taux d'applications au cœur du processus de soins, de la gestion administrative du patient et du PMSI connectées à un référentiel unique d'identités des patients » ;
- P1.3 « Taux d'applications au cœur du processus de soins, de la gestion administrative du patient et du PMSI connectées à un référentiel unique de séjours et de mouvements des patients ».

DOMAINE	FONCTIONNALITE	NOM DE L'APPLICATION	FONCTIONNALITE INTEGREE DANS LES DOMAINES CONCERNES* *(Pour information, pour le calcul des indicateurs P1.1 et P1.3)*
Gestion administrative du patient			
	Gestion administrative du patient		oui
	Gestion des actes et consultations externes		oui
	Facturation (séjours, ACE)		oui
Gestion du dossier (médical et paramédical) du patient			
	Bureautique médicale		oui
	Gestion du dossier médical du patient		oui
	Gestion des dossiers d'anesthésie		oui
	Gestion des dossiers de réanimation		oui
	Gestion des dossiers transfusionnels		oui
	Gestion des dossiers RCP		oui
	Gestion des dossiers de dialyse		oui
	Gestion des dossiers HAD		oui
	Gestion du dossier de soins		oui
	Autres dossiers de spécialités (ex : psychiatrique, obstétrique, ...) -		oui
	Autres dossiers de spécialités (ex : psychiatrique, obstétrique, ...) -		oui
	Autres dossiers de spécialités (ex : psychiatrique, obstétrique, ...) -		oui
Gestion des ressources			
	Gestion des lits (planification)		non
	Gestion des rendez vous et planification		oui
Gestion des prescriptions et demandes d'examens			
	Prescription de Médicaments		oui
	Prescription de Produits Sanguins Labiles		oui
	Prescription de Chimiothérapies		oui
	Prescription d'Analyses médicales (Biologie, Hématologie, Bactériologie,...)		oui
	Prescription d'Examens d'Imagerie		oui
	Prescription de Soins		oui
Gestion des activités médico-techniques			
	Gestion des blocs opératoires		oui
	Gestion de laboratoire de biologie		oui
	Serveur de résultats - biologie		oui
	Gestion de Laboratoire d'anatomocytopathologie		oui
	Pharmacie		oui
	Chimiothérapie		oui
	Traçabilité des DMI (saisie, suivi)		oui
	Stérilisation (Gestion et suivi de traçabilité)		non
	Médecine Nucléaire		oui
	Imagerie Médicale - SIR		oui
	Imagerie Médicale - PACS		oui
	Gestion du dépôt de produit sanguins labiles		oui
	Hémovigilance		oui

Page 1

[4] DGOS ; Guide des indicateurs des pré-requis et des domaines prioritaires du socle commun ; Avril 2012.

DOMAINE	FONCTIONNALITE	NOM DE L'APPLICATION	FONCTIONNALITE INTEGREE DANS LES DOMAINES CONCERNES* *(Pour information, pour le calcul des indicateurs P1.1 et P1.3)*
Urgences			
	Gestion des urgences		oui
Recueil d'activités, production des données T2A			
	PMSI MCO		oui
	PMSI SSR		oui
	PMSI PSY		oui
	Recueil d'activité et aide au codage		oui
	Outil de contrôle qualité		non
	Constitution du FICHCOMP - MO		oui
	Constitution du FICHCOMP - DMI		oui
	Constitution du FICHCOMP - PIE		oui
	Constitution du FICHCOMP - PO		oui
	Constitution du FICHCOMP - PIP		oui
	Constitution des fichiers VIDHOSP		oui
	Constitution du RSF / ACE		oui
	Constitution du RSS groupé		oui
Système d'information économique et financier			
	Gestion Economique et financière		non
	Comptabilité analytique		non
Système d'Information logistique et technique			
	GMAO - biomédical		non
	Restauration (commande patient, production, diététique)		non
	Transport des patients		non
	GMAO - Services techniques		non
Gestion des identités			
	SSO		non
Gestion des ressources humaines			
	Système de Gestion des Ressources Humaines		non
	Médecine du travail		non
Système d'Information Qualité et Gestion des risques			
	Gestion des Vigilances (Déclaration et remontée d'alertes - Matério-Pharmaco-Bio-Vigilances,...)		non
	Gestion des Risques - Evenements indésirables		non
	Gestion Documentaire		non
	Questionnaires - Enquetes		non
Système d'information de pilotage			
	Système décisionnel		non
Système d'Information de Réseau Ville-Hôpital/ Hôpital-Hôpital			
	Messagerie Sécurisée PS		non
	Portail Extranet PS		non
	Télémédecine		non

Page 2

Les domaines concernés sont détaillés dans le guide des indicateurs du socle Les domaines concernés sont précisés dans le Guide des indicateurs des pré-requis et des domaines prioritaires du socle commun de la DGOS disponible à l'adresse suivante : http://www.sante.gouv.fr/programme-hopital-numerique.html

Ces domaines sont les suivants :

- Dossier médical (observations et synthèses, comptes-rendus, recueil de l'activité et des diagnostics) ;
- Prescriptions (prescriptions de médicaments, demandes d'examens dont biologie, prescriptions de chimiothérapie) ;
- Dossier de soins (prise en charge du patient, gestion du travail infirmier) ;
- Dossiers de spécialité (dossier transfusionnel, réanimation, urgences, autre) ;
- Production des activités médico-techniques (bloc, anesthésie, laboratoire, pharmacie, anatomopathologie, imagerie SIR, imagerie PACS, radiothérapie) ;
- PMSI ;
- Gestion administrative du patient.

4. ASSISTANCE

Pour **toute question ou information complémentaire sur le programme Hôpital numérique**, vous pouvez contacter le chargé de mission SI (CMSI) de l'ARS de votre région.

La liste des CMSI et leurs coordonnées sont disponibles sur le site Internet du programme, à l'adresse suivante http://www.sante.gouv.fr/hopital-numerique-le-volet-financement.html